RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

ENVIRONNEMENT

VILLE DE SAINT MATHIEU DE TREVIERS

TABLE DES MATIÈRES

ACTIONS PERMANENTES

1.Préservation de la biodiversité....5
- 1. Zéro pesticide, prochaine étape : dépasser les acquis.... 5
- 2. Rucher municipal....6
- 3. Permis de végétaliser....6

2.Mobilités douces.... 7
- 1. Aménagement et développement de voies douces.... 7
- 2. Sensibilisation des enfants à la sécurité routière « piétons / vélos »....7
- 3. Auto partage, une alternative à la voiture individuelle.... 8

3.Transition énergétique....9
- 1. Eclairage public....9

4.Production et alimentation locale....10
- 1. Jardins familiaux : cultiver sans posséder de jardin, c'est possible....10
- 2. Des restaurants scolaires de qualité....11
- 3. Le Marché de Producteurs hebdomadaire....12

ACTIONS REALISEES EN 2021

1.Préservation de la biodiversité....14
- 1. Fauchage raisonné : la nature préservée....14
- 2. Plantation d'arbre....14
- 3. Installation d'une tourelle Végétale autonome....15
- 4. Programme Refuges LPO....16
- 5. Inventaire naturaliste des Ecologiste de l'Euzière....18
- 6. Rucher municipal....19
- 7. Fête des abeilles et de la biodiversité....20
- 8. Certification PEFC....20
- 9. Convention aménagement jardinière rond-point des anciens combattants....21

2.Mobilités douces....22
- 1. Des supports pour faciliter l'usage du vélo....22
- 2. Pistes cyclables....22
- 3. Prêt de Vélo à Assistance Electrique (VAE)....23

3.Transition énergétique et durable....24
- 1. Diagnostic du potentiel photovoltaïque réalisé par Enercoop....24
- 2. La toiture des ateliers municipaux....25
- 3. Soirée d'information pour l'installation de toiture photovoltaïque....26
- 4. Les ombrières photovoltaïques sur le parking des champs noirs....26
- 5. Wattpic....27
- 6. Bâtiment Durable....27

4.Diminution des déchets....28
- 1. Broyeur de végétaux....28
- 2. Mon Goûter Zéro Déchet : défi lancé aux enfants de l'école Agnès Gelly....28
- 3. Ramassage des déchets....29
- 4. Arrêté pour les confettis non biodégradables pour les mariages....29

5.Désimperméabilisation et réhabilitation de la cour d'école Agnès Gelly : en route vers une cour naturelle....30

6.Communication et sensibilisation....32
- 1. Le guide eco-citoyen....32
- 2. Communication dans le guetteur : double page mensuelle....32
- 3. Fresque du climat les ados....32

PERSPECTIVES

1.Préservation de la biodiversité....34
1. Création d'un sentier de promenade....34
2. Rucher municipal – création d'un parcours apicole....34
3. Actions LPO....35
2.Expérimentation de l'extinction nocturne....36
3.Aire de compostage....37
4.Cours école....38
5.Fresque du climat....38
6.Points passage vélo....38
7.Photovoltaïque....38

1 / ACTIONS PERMANENTES

◆ 1.Préservation de la Biodiversité

❖1. Zéro pesticide, prochaine étape : dépasser les acquis

Depuis 2014 la commune de Saint Mathieu de Tréviers n'utilise plus de produits phytosanitaires sur l'espace public. Depuis 2016, la commune est labellisée par la **charte régionale** «Objectif zéro phyto dans nos villes et villages», ce label a été renouvelé suite à des audits en septembre 2017 et novembre 2020. En plus de la suppression totale de l'usage de produits phytosanitaires, il valorise les efforts poursuivis par la commune pour améliorer et développer ses actions en faveur de l'écologie et la qualité de vie.

Pour rappel, en 2018 Saint Mathieu de Tréviers a reçu du **ministère de la Transition écologique et solidaire**, le **label Terre Saine**, distinction qui honore les collectivités territoriales pionnières et emblématiques en termes de gestion sans pesticide des espaces publics.

L'objectif de la commune est **d'élargir cette approche** sur l'ensemble du territoire. La sensibilisation des particuliers et des professionnels doit continuer afin de préserver la biodiversité et la qualité de vie de tous.
Nous rappelons que les pesticides chimiques sont interdits à la vente pour les particuliers depuis le 1er janvier 2019.

❖2. Rucher municipal

Inauguré en novembre 2019, le rucher municipal « David Pegazet » abrite 6 ruches et 150 000 abeilles. **Situé en cœur de ville sur l'esplanade Gérard Saumade, il contribue à la pollinisation des espèces à fleurs et permet de sensibiliser les Tréviésois,** en particulier les plus jeunes, aux enjeux de la biodiversité et d'un environnement sain.

Voir dans réalisations 2021 et perspectives

❖3. Permis de végétaliser

Pour permettre à chacun de devenir acteur de la végétalisation de Saint Mathieu de Tréviers, la commune a mis en place le Permis de végétaliser depuis 2019. Fleurir au pied d'un arbre, planter sur un trottoir, est désormais possible ! Le Permis de végétaliser est un dispositif de soutien de la commune aux initiatives citoyennes pour la végétalisation des espaces publics.

Retrouvez la demande de permis et les documents annexes sur le site internet de la commune ou directement à l'accueil de la mairie.

Bilan de cette action : 3 permis ont été délivrés, certaines végétalisations spontanées de l'espace public (sans permis) ont également vu le jour. De nombreuses municipalités sont intéressées par le dispositif et ont sollicité des conseils auprès de la commune.

◆ 2.Mobilités douces

Notre commune a obtenu le label « Ecomobilité » en juin 2021 décerné par l'ADEME, Agence de la transition écologique. Cette distinction récompense la Ville pour son engagement à mettre en place des actions sur le thème de la mobilité durable, dans le but de favoriser les déplacements doux, améliorer la qualité de l'air et préserver l'environnement.

❖1. Aménagement et développement de voies douces

A ce jour, plus de 7 km de pistes cyclables existent sur le territoire communal.

Dans le cadre des futurs aménagements urbains et notamment de l'EcoQuartier du Solan, **la Ville intègrera systématiquement de nouvelles liaisons douces pour favoriser et sécuriser les déplacements des piétons et cyclistes.**

Le réseau de voies douces sera également complété, notamment en direction de communes voisines, par le Schéma Directeur des Modes Actifs du Grand Pic Saint-Loup.

❖2. Sensibilisation des enfants à la sécurité routière « piétons / vélos »

La Police municipale de Saint Mathieu de Tréviers intervient chaque année à l'école élémentaire Agnès Gelly pour sensibiliser les élèves de CE2 et CM2 au Code de la route. Après les séances théoriques en classe, les enfants doivent répondre à des questions et mettre en pratique leurs connaissances en vue d'obtenir leur Permis piéton (CE2) ou Permis vélo (CM2).
Les Permis piéton et vélo enseignent aux enfants, par un apprentissage ludique et pédagogique, le sens de la responsabilité individuelle, ainsi qu'un ensemble de précautions leur permettant d'assurer leur propre sécurité.

❖3. Auto partage, une alternative à la voiture individuelle

A Saint Mathieu de Tréviers, deux voitures en autopartage du service Modulauto sont à la disposition des Tréviésois. Accessibles 24h/24h et 7j/7j en libre-service, elles se situent au parking de l'Ancien abattoir (avenue louis Cancel) et dans la ZAE des Avants à l'angle de la rue des Avants et de la rue des Genêts.

L'autopartage est un service de location de véhicules pour des utilisations courtes (une heure, une demi-journée, un week-end...). C'est une solution particulièrement adaptée aux déplacements ponctuels.
Il est à noter que cette année la **procédure pour s'abonner a été simplifiée et améliorée.**

<u>Les bienfaits de l'autopartage</u>

Pratique, économique et écologique, le service Modulauto s'adresse aussi bien aux particuliers qu'aux professionnels. Une voiture partagée peut : remplacer une voiture individuelle ; remplacer un second véhicule ; être utilisée en complément des transports en commun et des modes doux (vélo, marche).

Service proposé par la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup et Modulauto.

+ d'infos : www.modulauto.net

<u>Borne de recharge véhicule électrique</u>

La commune de Saint Mathieu de Tréviers suite à l'installation d'une borne sur le parking de l'espace Garonne, poursuit l'effort de déploiement en intégrant à tous les nouveaux projets la possibilité de raccordement d'une borne de recharge électrique.

◆ 3.Transition énergétique

❖1. Eclairage public

Dans le cadre de son programme pluriannuel de rénovation de l'éclairage public, **la commune a continué en 2021 à supprimer des éclairages énergivores en les remplaçant par des appareils à LED moins consommateurs** et dont le flux lumineux est orienté de manière optimisée. En plus de l'efficacité énergétique, ces interventions diminuent la pollution lumineuse.

Ce programme d'investissement prend également en compte le programme pluriannuel de rénovation de voirie afin d'optimiser les interventions.
En 2021 les secteurs concernés ont été :
- Le village de Saint Mathieu
- Cami del Ausselo et l'impasse du Grand Chemin.

Pour amplifier la dynamique, une extinction nocturne partielle sur la commune est prévue en 2022 (voir § Perspectives).

◆ 4.Production et alimentation locale

❖1. Jardins familiaux : cultiver sans posséder de jardin, c'est possible

La commune a créé des Jardins familiaux en mettant à disposition des Tréviésois, un terrain de 2000 m² pour leur permettre de pratiquer une culture potagère, fruitière et florale. Bien plus qu'un lieu de jardinage, ces jardins favorisent les rencontres et le partage.

23 parcelles ont été aménagées en bordure du Terrieu. Des cabanons permettent aux jardiniers de stocker leur matériel et un forage permet l'arrosage des jardins sans recourir à l'eau potable. La location de la parcelle par chaque jardinier est symbolique au prix de 1€/m²/an. Pour préserver l'environnement et favoriser la biodiversité, l'utilisation de pesticides et d'engrais chimiques de synthèse est strictement interdite.

Les jardiniers sont regroupés au sein de l'association « Les jardins du Terrieu ». Ils s'organisent librement et gèrent l'attribution des parcelles.

Une vingtaine de personnes sont sur liste d'attente pour accéder à une parcelle. Voilà pourquoi la ville réfléchit à la mise à disposition d'un nouveau terrain. Cette réflexion est notamment portée sur le Solan, le futur quartier sud.

La commune a participé à l'entretien des équipements communs tel que l'entretien des cabanons et diverses réparations.

❖2. Des restaurants scolaires de qualité

A Saint Mathieu de Tréviers, les repas sont cuisinés sur place chaque matin.

Des produits frais, locaux et de qualité
Les repas sont confectionnés à base de produits frais qui respectent la saisonnalité. La commune favorise les circuits courts et accorde sa priorité aux produits régionaux et à l'agriculture durable (agriculture bio ou raisonnée).

- Un aliment bio est présent dans chaque repas quotidien
- 24 repas 100 % bio sont servis par an (soit 2 à 3 repas/mois)
- Un repas végétarien est également proposé une fois par semaine.

Par ailleurs, des **animations pédagogiques variées** sont proposées tout au long de l'année (cf Rapport Jeunesse).

❖3. Le Marché de Producteurs hebdomadaire

Le marché de producteurs de Saint Mathieu de Tréviers a lieu tous les jeudis soir sur l'esplanade du Galion (allée Eugène Saumade). Il rassemble des agriculteurs et artisans locaux qui ont à cœur de proposer le fruit de leur travail en direct. Qualité, convivialité, terroir et démarche zéro déchet sont les maîtres mots de ces rendez-vous hebdomadaires du jeudi soir. Il est conseillé d'apporter ses emballages et contenants.

Ce marché est animé tous les 1ers jeudis du mois avec animations musicales et apéro-fermier mais aussi un nombre de producteurs et d'artisans plus important. Pour soutenir le marché, la mairie a mis en place des panneaux aux entrées de la ville, communique sur le sujet et prête du matériel pour les évènements.

Horaires d'hiver : 16h30 - 19h
Horaires d'été : 17h30 - 20h

2 / ACTIONS RÉALISÉES EN 2021

◆ 1.Préservation de la Biodiversité

❖1. Fauchage raisonné : la nature préservée

En 2021, la commune a mis en place la méthode naturelle du fauchage tardif qui consiste à laisser pousser la végétation jusqu'à la tombée des graines issues des floraisons afin de préserver la biodiversité.
En effet, les bords de route constituent de véritables **refuges écologiques**, permettant aux espèces animales et végétales présentes de se déplacer, se nourrir et se reproduire. Un grand nombre d'insectes pollinisateurs peuvent ainsi profiter pleinement des ressources alimentaires que leur procurent ces zones.

❖2. Plantation d'arbre

Dans le cadre de son plan Energie-Climat, le Département de l'Hérault a lancé l'opération "8 000 arbres par an" et offre des arbres aux communes qui le souhaitent afin qu'elles végétalisent leurs espaces publics. La commune prend à sa charge la plantation et l'entretien des arbres. Notre commune a participé à cette opération pour la 2e année consécutive. **Dans le cadre de cette action, 100 arbres ont été plantés à Saint Mathieu de Tréviers entre 2020 et 2021.**
L'opération est reconduite pour 2022 avec une palette végétale plus importante.

❖3. Installation d'une tourelle Végétale autonome

Dans le cadre de la végétalisation du cœur de ville, la commune a installé sur le plan de la République une tourelle végétale constituée de plantes vivaces persistantes adaptées au climat local.

Grâce à un système innovant, **cette structure végétalisée est quasiment autonome en eau** avec un réservoir d'eau de pluie et un panneau solaire qui permet le déclenchement de l'arrosage.

La tourelle végétale permet ainsi de ramener la nature dans des zones urbanisées où il n'est plus possible d'accéder à la pleine terre, tout en facilitant la gestion des espaces verts.

Cette tourelle est la toute 1ère réalisation de la société *Atelier Organique* basée à Corconne, ce projet est l'opportunité de soutenir une start-up locale en plein essor.

❖4. Programme Refuges LPO

Les espaces naturels de notre commune abritent une **riche biodiversité**. Pour la **protéger** et la **renforcer**, la commune s'est lancée dans la démarche "Refuges LPO" de 2021 à 2025.

<u>En 2021</u> :
Un inventaire naturaliste faune et flore a été réalisé, une analyse des enjeux écologiques comprenant l'état des lieux de la gestion des espaces verts, document d'urbanisme, problématiques de cohabitation avec la faune sauvage) sur 3 sites :

- Le chemin de promenade le long du Terrieu,
- Le secteur de la Fontaine Romaine (parc, cimetière, espaces adjacents aux terrains de tennis, Eglise de Pourols).
- Le plan du Cros (derrière la mairie).

Sur les 3 sites Refuges, il a été identifié 5 espèces herpétofaune (amphibiens et reptiles), 8 espèces de chauves-souris dont une migratrice, 43 espèces d'oiseaux hivernants, 54 espèces d'oiseaux estivants (l'écart est dû aux différentes migrations), plus de 40 espèces d'oiseaux nicheurs (ceux qui se reproduisent localement sur les zones étudiées) et 4 espèces de rapaces nicheurs. A noter que plus de 90 % des espèces identifiées sont des espèces protégées.
Des préconisations sont détaillées dans le rapport afin de mettre en place un plan d'actions.
Ce zonage correspond aux lieux qui seront inventoriés, mais des actions concrètes seront proposées sur tout le territoire communal.

<u>De 2022 à 2024</u> : mise en place d'un plan d'actions concerté et préconisé par la LPO afin de :

- sauvegarder et reconstituer des réserves de biodiversité et les continuités écologiques
- accompagner et former aux nouvelles pratiques de gestion écologique
- connaître et faire connaître la biodiversité de notre territoire (des ateliers pédagogiques pourront avoir lieu pour sensibiliser tous les citoyens, mais aussi dans le cadre scolaire et péri-scolaire).
- proposer aux citoyens de préserver et enrichir la biodiversité autour de chez soi.

<u>En 2025,</u> un bilan sera réalisé avec un nouvel inventaire naturaliste. Outre l'évaluation concrète des effets de l'action « Refuges », l'objectif est d'améliorer et pérenniser la préservation de la biodiversité. Cette évaluation pourra donc permettre aussi d'identifier de nouvelles actions à réaliser sur les zones concernées et/ou révéler le souhait de déployer la démarche sur d'autres zones de la commune.

Notre commune est la première du Grand Pic St Loup à se lancer dans ce programme Refuges.

Chacun peut agir : retrouvez de nombreux conseils et le guide des bonnes pratiques citoyennes pour la survie des oiseaux sur https://occitanie.lpo.fr

❖5. Inventaire naturaliste des Ecologistes de l'Euzière

Les Expéditions Naturalistes sont une série d'inventaires naturalistes participatifs réalisés sur les sites Natura 2000 des communes du Grand Pic Saint-Loup.

Né d'une volonté d'encourager les habitants et habitantes à se réapproprier leur patrimoine naturel, le projet est issu d'une étroite collaboration entre la Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup et l'association des Écologistes de l'Euzière. Il bénéficie du soutien financier du Conseil Départemental de l'Hérault et du programme européen Natura 2000.

Les Expéditions Naturalistes se sont tenues sous un format de trois sorties de 2h30, chacune se focalisant sur un groupe de taxon spécifique présenté par un ou une naturaliste guidant l'inventaire. Se sont donc déroulées, une sortie botanique, une sortie chauve-souris et une sortie insectes. Ces sorties ont permis de recenser un total de 39 espèces floristiques et faunistiques et mobilisées 80 personnes (sur inscription).
L'opération a été un réel succès du point de vue de la fréquentation (longue liste d'attente pour chacune des sorties), **tant par les adultes que par les enfants.**

❖6. Rucher municipal

Première récolte et dégustation de miel
En 2021, la récolte a permis de collecter 15 kg de miel, conditionné en 60 pots de 250 grammes. **Non destiné à la vente, le miel du rucher municipal est utilisé dans le cadre des animations de sensibilisation qui sont régulièrement proposées.** La première dégustation du miel « toutes fleurs » de Saint Mathieu de Tréviers a été proposée à l'occasion de la 5e édition de la Fête des Abeilles, puis aux enfants de l'école maternelle Les Fontanilles. Un pot de miel a également été donné à chacun des jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants. La Ville prévoit enfin d'en offrir aux futurs mariés de la commune.

Des animations pédagogiques pour les enfants des écoles
En 2021, toutes les classes de l'école maternelle Les Fontanilles ont visité le rucher et découvert la vie et le rôle de l'abeille.

❖7. Fête des abeilles et de la biodiversité

Cette année, la fête des abeilles a eu lieu le dimanche 7 novembre au Galion. Une journée très réussie dans un contexte sanitaire compliqué mais bien respecté de tous. Des animations pour tous les âges ont eu lieu. La mairie a participé à la communication et aux animations.

❖8. Certification PEFC

La commune a échangé avec la communauté de commune du Grand Pic St Loup pour qu'ils puissent étudier la faisabilité de certifier les forêts du territoire et promouvoir leur gestion durable. A ce stade, il n'y a pas de suite concrète car le territoire n'est pas couvert par un « document d'aménagement de l'ONF ». Un tel document serait la clé d'entrée pour la démarche.

❖9. Convention d'aménagement de jardinière au rond-point des anciens combattants

Une convention a été établie avec le propriétaire des jardinières situées le long des commerces proche du rond-point des anciens combattants.

La commune a pris à sa charge la plantation de plantes locales contre la rénovation esthétique des jardinières et l'entretien futur des plantations.

L'entrée du centre-ville est ainsi amélioré d'un point de vue esthétique tout en accueillant de la biodiversité.

◆ 2.Mobilités douces

❖1. Des supports pour faciliter l'usage du vélo

La Commune a installé au printemps 2021, un nouveau type de supports à vélos en arceaux. Leur utilisation est pratique et adaptée à toutes les tailles de vélos. 50 attache-vélos, par lots de 4 supports, sont ainsi réparties sur la commune à proximité des bâtiments publics et des commerces.

La Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup a financé l'achat de ces supports.

❖2. Pistes cyclables

Une nouvelle voie de mobilité douce a été réalisée au niveau de la fontaine romaine, notamment avec la sécurisation du passage du petit pont.

❖3. Prêt de Vélo à Assistance Electrique (VAE)

La CCGPSL en collaboration avec le département de l'Hérault a mis à disposition 3 Vélos à Assistance Electrique pour la commune et pour 2 associations sur une durée d'un mois.
La commune a organisé un jeudi soir lors d'un marché de producteurs une présentation du dispositif possible de prêt porté par la CCGPSL en faisant tester les personnes intéressées.
Une quinzaine de personnes ont ainsi pu tester ces vélos qui ont parcouru en cumulé plus de 200km sur cette période.

◆ 3. Transition énergétique et durable

❖1. Diagnostic du potentiel photovoltaïque réalisé par Enercoop

Une étude a été réalisée par la Scop Enercoop afin de déterminer les possibilités d'équipement en panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux.
Cette étude avait pour but de déterminer quels lieux parmi les toitures des bâtiments communaux et les espaces publics seraient les plus adéquats techniquement et financièrement pour recevoir une installation photovoltaïque.

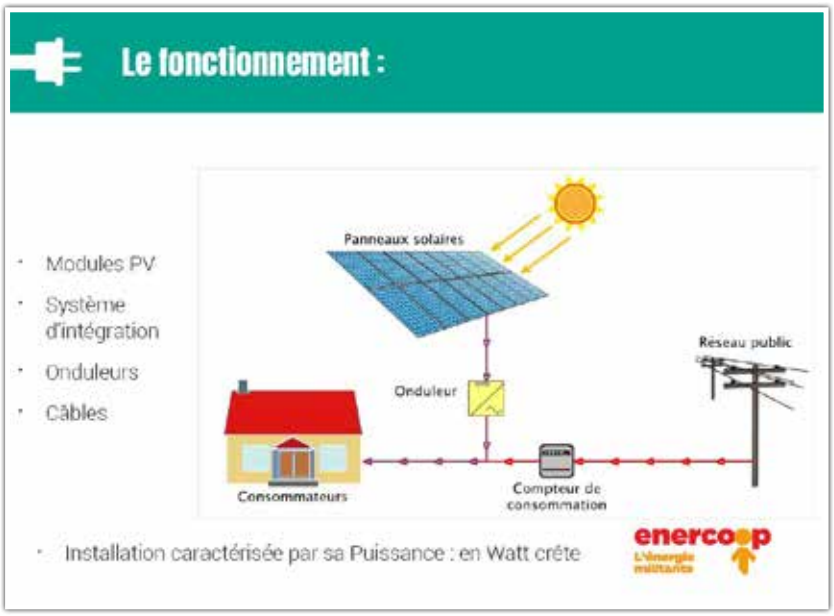

L'objectif est d'avoir une stratégie optimisée et suivre un plan d'actions concret pour une mise en œuvre efficace et rentable.
L'étude précise dans un premier temps les aspects techniques d'une installation ainsi que le contexte économique et réglementaire actuel. Par la suite elle présente les différents montages juridiques et financiers possibles.

Résultat : Après un premier tri réalisé, l'étude de faisabilité a mis en avant quatre bâtiments communaux :

- **la mairie :** 2 possibilités de puissance à installer ont été identifiées (9kWc en autoconsommation ou 35,7kWc en revente totale). Cependant le projet serait pertinent après une réfection totale de la toiture plate et de son isolation, or cette réfection n'est pas nécessaire à très court terme. Cette piste de projet de production d'électricité renouvelable est donc intégrée dans le diagnostic /plan d'action de rénovation des bâtiments communaux.

- **l'école Agnès Gelly :** bâtiment composé de 8 pans de toiture indépendants sur plusieurs niveaux ce qui entraîne un calepinage difficile. Cependant, 2 possibilités de production ont été simulées (9kWc en autoconsommation et 35,7kWc en revente totale).

Un diagnostic de la couverture et de la compatibilité de l'isolant actuel serait nécessaire, en parallèle d'une étude structure, pour vérifier les faisabilités. Cependant, comme pour la toiture de la mairie, un tel projet serait plus opportun après réfection des toitures, qui ne sont pas encore nécessaire à court terme.

- **l'école maternelle les Fontanilles :** les toitures étant plus récentes, la faisabilité de projet est plus pertinente. 2 solutions ont été simulées. Ces pistes de projet ont été proposées à l'association Watt-Pic (cf § dédié).

- **les ateliers municipaux :** faisabilité identifiée pour une puissance installée de 35,7kWc. Cette piste de projet fait l'objet d'une étude d'investissement en propre de la part de la mairie, cf § suivant).

❖2. La toiture des ateliers municipaux

Suite aux résultats présentés dans l'étude de faisabilité, une étude de la structure a été réalisée à l'automne 2021 sur la toiture des ateliers municipaux afin de déterminer les possibilités d'installation de panneaux. La restitution n'a pas encore été reçue à la date de rédaction de ce rapport.

❖3. Soirée d'information pour l'installation de toiture photovoltaïque

Une soirée d'information sur l'installation de panneaux photovoltaïque s'est tenue le 23 novembre 2021. **L'objectif était de conseiller les particuliers sur la manière de réaliser une installation photovoltaïque sur leur une toiture d'un point de vue technique, économique et réglementaire.** La soirée a été riche en échanges, une quarantaine de participants ont pu poser toutes les questions qu'ils se posaient liées à ce sujet. Un résumé des échanges (questions /réponses ainsi que la présentation) est disponible sur le site de la mairie.

❖4. Les ombrières photovoltaïques sur le parking des champs noirs

Le projet d'ombrières photovoltaique a démarré en 2021. Suite aux études permettant de dimensionner l'installation, les fondations des ombrières ont été réalisées. La société Ombrières d'Occitanie qui réalise et exploitera les panneaux prévoit la pose des ombrières d'ici la fin du premier trimestre 2022. **A terme l'installation aura une puissance de production d'environ 300kWc.**

❖5. Wattpic

Watt-Pic est née de la volonté de promouvoir les énergies renouvelables citoyennes sur le territoire de la CCGPSL par la mise en œuvre de projets citoyens de production d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique. Cette association préfigure une société de production récemment créée. **Plusieurs premières pistes de projets avaient été proposées par la commune à Watt Pic, mais aucune étude de faisabilité n'a pu se conclure positivement.**
Suite à l'étude globale réalisée par Enercoop, **la commune a pu proposer une nouvelle piste de projet :** la toiture de l'école Les Fontanilles. Watt-pic poursuit les démarches pour étudier plus précisément la faisabilité de ce projet.

❖6. Bâtiment Durable

Dans le cadre de la mise en place du programme du futur gymnase, **une ambition environnementale forte a poussé le groupe de travail à étudier la démarche BDO, Bâtiment Durable Occitanie.**
Cette démarche environnementale, locale et participative permet d'accompagner et guider les projets dans une voie la plus vertueuse possible au niveau environnemental tout en garantissant un confort d'usage important.
Le groupe de travail a été formé à son fonctionnement et une visite d'un bâtiment labellisé, l'école d'Aguessac, a été organisée au printemps 2021.

◆ 4. Diminution des déchets

❖1. Broyeur de végétaux

La commune est équipée d'un broyeur de végétaux pour valoriser ses déchets verts en compost et en paillage.

Le broyat local permet d'entretenir les espaces verts communaux, protéger le sol et participe au bon fonctionnement des composteurs collectifs qui seront installés sur la commune. Ce broyeur est mis à disposition des tréviésois en période de taille les vendredis matin.
Pour 2022, l'opération de recyclage des sapins va être mise en place après les fêtes. Les sapins seront broyés pour enrichir les espaces verts.

❖2. Mon Goûter Zéro Déchet : défi lancé aux enfants de l'école Agnès Gelly

La Ville de Saint Mathieu de Tréviers et l'association Les Fourmis Responsables ont proposé une action visant à sensibiliser les enfants à la réduction des déchets au cours de l'automne 2021. Cette opération menée à l'école Agnès Gelly s'est accompagnée de la participation des enseignants motivés par le sujet et de l'équipe d'encadrement du Mazet Enfants.

L'objectif de cette action est de sensibiliser les enfants et leurs parents.

Trois types de poubelles « non recyclable », « recyclable » et « compost » ont été installées dans la cour de l'école. Le support de ces poubelles a été réalisé par les services techniques. Les enfants ont été invités à trier les déchets liés à leurs goûters habituels puis quelques jours plus tard avec leurs goûters « plus sains et avec moins d'emballage ». La transparence des poubelles leur permet d'apprécier leurs progrès.

❖3. Ramassage des déchets

Les jeunes se mobilisent
Sous l'impulsion des élèves, la classe de 6ème3 du collège Alain Savary a organisé une journée de ramassage des déchets. Ils ont ainsi pu constater l'importance du phénomène, analyser le type de déchet présent et être acteur de la préservation de leur environnement. La mairie a mis à disposition du matériel et a communiqué sur le sujet pour accompagner cette initiative.

Clean-Up day
Dans le cadre de la journée mondiale du nettoyage de la planète « World CleanUp Day », des habitants et travailleurs de Saint Mathieu de Tréviers se mobilisent pour participer à un nettoyage citoyen de la commune. Telle la fameuse légende du colibri, chacun peut montrer l'exemple en prenant des gants et un sac et aller sur le terrain pour ramasser des déchets.

Nous sommes la source même du changement ». Que ce soit pour la journée annuelle mondiale du nettoyage ou pour une autre opération, si vous souhaitez vous investir pour préserver notre environnement et participer à de prochaines actions de nettoyage sur Saint Mathieu de Tréviers, envoyez un mail à l'adresse suivante :cleanupstmathieu@gmail.com. La mairie a soutenu ces actions en prêtant du matériel de ramassage et en communiquant sur le sujet.

❖4. Arrêté pour les confettis non biodégradables pour les mariages

Bien qu'unique pour un couple, ces moments de joie sont célébrés régulièrement à la mairie. De nombreux confettis non biodégradables et difficiles à ramasser par nos équipes municipales aux abords du bâtiment se retrouvaient ainsi répandus dans l'environnement. Un arrêté municipal a donc été pris afin de limiter cette pratique ou du moins d'en limiter l'impact. Les mariés sont alors invités à utiliser des pétales, fleurs de lavande ou autres confettis naturels.

5. Désimperméabilisation et réhabilitation de la cour d'école Agnès Gelly : en route vers une cour naturelle

La Commune a lancé une étude pour transformer la cour goudronnée de l'école Agnès Gelly en une cour "Oasis" : moins de bitume, plus de végétation, et une meilleure prise en compte de la biodiversité et des enjeux climatiques.

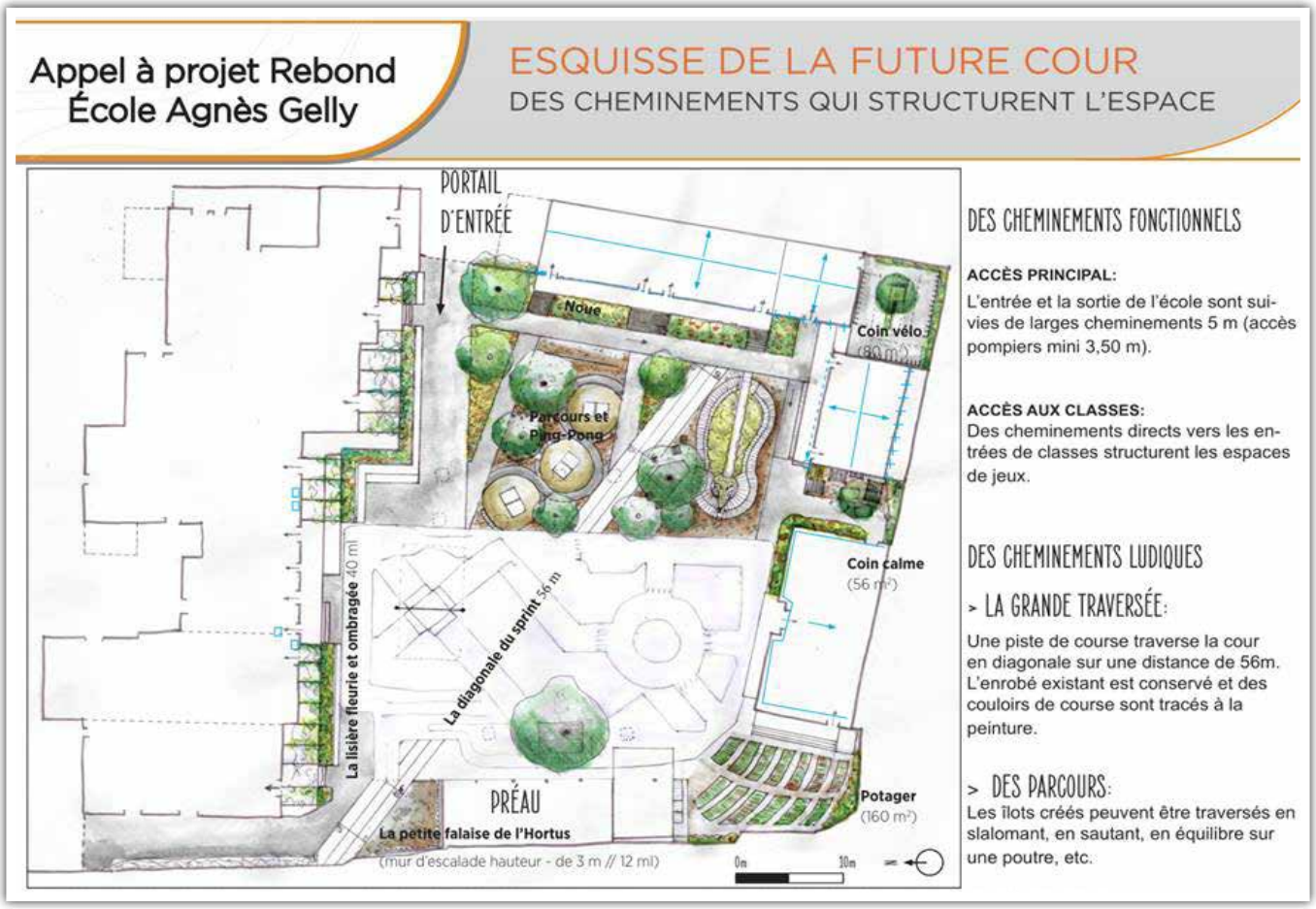

Objectifs environnementaux :

L'objectif de ce projet est de désimperméabiliser un maximum de surface en supprimant du bitume (la piste de sécurité routière sera conservée), et de végétaliser la cour d'école pour créer des îlots de fraîcheur ombragés. Plus naturel, ce futur aménagement favorisera une meilleure infiltration des eaux pluviales et permettra aux enfants de profiter d'un lieu plus agréable, notamment en période de forte chaleur.

La transformation de la cour, d'une surface de 2 200 m², comprend également la modification du préau, la création de jeux de cour, la récupération d'eau de pluie et création de points d'eau, des parcs à vélo sécurisés et protégés, la création d'un coin

calme, la création d'un potager pédagogique, ainsi qu'une aire de compostage pour les déchets organiques.

Un projet coconçu avec tous les usagers :
Pour faire naître un projet commun et coconstruit orienté vers le bien-être des enfants, des ateliers de concertation ont été organisés avec les écoliers, enseignants, association de parents d'élèves, animateurs ALSH et agents municipaux.

Enfants et adultes ont participé à plusieurs ateliers.

4 Ateliers enfants :

1er atelier : Sensibilisation aux enjeux du projet :
- Comparaison des sols perméable et imperméable
- L'arbre : pompe à eau et pourvoyeur d'ombre et d'abri à tous les étages
- Carte mentale du projet

2e atelier : Diagnostique dans la cour
- Réalisation d'expériences
- Comment je me sens dans ma cour
- Lecture du grand paysage

3e et 4e atelier : Conception et réalisation de maquette de la future cour.

2 Ateliers adultes :

1er : diagnostic avec élus, les services techniques, une équipe enseignante et les représentants des parents d'élève
2e : retour sur les ateliers enfants et analyse critiques sur les premières esquisses.

Les attentes des enfants :

Les élèves de l'école Agnès Gelly se sont beaucoup impliqués dans ce projet de future cour et ont fait un grand nombre de propositions qui sont quasiment toutes retenues et intégrées au dossier qui fait l'objet de demandes de subventions (de ces subventions dépendra l'envergure du projet). Seules les envies de jeux d'eau (fontaines, toboggan aquatique !) n'ont pu être retenue dans la conception du projet.
Les principales demandes exprimées par les enfants : « importance des arbres », « aménager un potager », « installer des tables de ping-pong », « prévoir un coin calme pour s'assoir, lire et discuter (canapés, hamacs, bibliothèque) », « installer des nichoirs », « récupérer l'eau de pluie », « utiliser différentes textures (herbe, copeaux) », « installer un toboggan, un parcours d'équilibre et un mur d'escalade », « de l'espace pour courir »…

Planning :

En 2021 : la co-conception concertée ainsi que les étapes administratives, en 2022 la première phase des travaux qui se termineront en 2023.

◆ 6. Communication et sensibilisation

❖1. Le guide éco-citoyen

Un guide éco-citoyen a été rédigé par la délégation Environnement de la commune. Ce dernier sera publié en 2022. Il comprendra une première partie, identique à toutes les communes, qui traite de nombreux sujets en lien avec la transition écologique, et la seconde partie dédiée aux actions locales.

❖2. Communication dans le guetteur : double page mensuelle

Dans le journal communal, « le Guetteur » deux pages sur les sujets liés à l'environnement paraissent chaque mois.

❖3. Fresque du climat : les ados

La délégation environnement a mis en relation le service Culture qui a pu organiser une fresque du climat à la médiathèque pour les adolescents.

3 / PERSPECTIVES

◆ 1. Préservation de la biodiversité

❖1. Création d'un sentier de promenade

Pour faire profiter encore davantage les Tréviésois de leur environnement proche, **la création d'un nouveau sentier de promenade est en cours de réflexion.** Celui-ci sera accessible à tous et mettra en valeurs les aspects patrimoniaux, environnementaux et sportifs des espaces naturels communaux.

❖2. Rucher municipal – création d'un parcours apicole

En 2022, la commune prévoit d'instaurer un parcours apicole en répartissant les visites du rucher afin que tous les élèves de maternelle et de primaire soient sensibilisés à cette thématique au cours de leur scolarité à deux périodes de maturité différentes. Le rucher est par ailleurs mis à disposition de la Communauté de communes pour permettre aux autres écoliers du territoire de profiter d'une visite pédagogique.
A moyen terme, ce parcours pourra d'ailleurs évoluer vers un parcours « biodiversité » plus complet en intégrant des sorties sur le futur parcours faune & flore…

Par ailleurs, **un nouveau panneau pédagogique** composés de dessins telle une BD, **sera réalisé pour mieux sensibiliser le public** sur les dégâts mortels des pesticides sur les pollinisateurs.

❖3. Actions LPO

Le rapport incluant les préconisations est toujours attendu à l'heure de ce rapport environnement, mais des premières actions sont bien prévues au budget. Un encart « LPO » dans le guetteur voit le jour dès janvier 2022 pour diffuser des informations concrètes issues des inventaires et de l'accompagnement réalisé par cette association.

2. Expérimentation de l'extinction nocturne

Fin 2020, la commune a invité les Tréviésois à exprimer leur souhait concernant le fonctionnement de l'éclairage public.

Ils se sont majoritairement prononcés pour la mise en place de l'extinction nocturne avec un éclairement de présence pour les zones piétonnes et parkings. Des modifications de raccordement étaient nécessaires pour la réalisation de cette extinction, les travaux ont donc été réalisés en 2021.

Ainsi, dès début 2022, **la commune expérimentera l'extinction de l'éclairage public de minuit à 6h. Seuls les axes principaux resteront allumés pour des raisons de sécurité.**

3. Aire de compostage

La commune prévoit de mettre en place 3 aires pilotes de compostage collectif pour initier le traitement des déchets organiques à valoriser localement, ce qui permettra en outre d'alléger les déchets ménagers et diminuer l'impact environnemental global (moins de collecte, moins de transport, moins de tonnages incinérés).

Ce projet se déroule en étroite collaboration avec le Grand Pic St Loup, Saint Mathieu de Tréviers a été précurseur dans cette démarche qui motive à présent plusieurs autres communes de la communauté. Nous nous réjouissons de cette dynamique collective qui se crée autour de cette thématique.

Les trois aires de compostage collectif seront installées en 2022 sur des lieux aux caractéristiques variées.
Il s'agira ensuite de former et d'accompagner les usagers et de réaliser un suivi et une analyse sur une année.

La concrétisation de ce projet n'a pu avoir lieu en 2021 à cause de la crise sanitaire, sa mise en place est reprogrammée pour 2022, et dépend du calendrier de la CCGPSL qui groupe la prestation d'accompagnement de ce projet avec d'autres communes.

4. Cours d'école

Les travaux sont prévus sur 2022 et 2023. Les réponses aux demandes de subvention sont attendues premier trimestre 2022 et définiront mieux l'envergure des réalisations.

5. Fresque du climat

Afin de sensibiliser un plus grand nombre de personnes sur le sujet du réchauffement climatique et l'importance de la transition écologique, il est prévu d'organiser une ou plusieurs fresques du climat pour un public varié (élus, agents communaux, Tréviesois, etc.). La faisabilité de l'action se fera en fonction du contexte sanitaire.

6. Points passage vélo

Afin de faciliter la circulation piétonne et cycliste, différents aménagements sont prévus à des endroits stratégiques.

7. Photovoltaïque

Courant 2022, suite aux résultats de l'étude structure réalisée fin 2021, il est prévu de travailler sur les aspects techniques, règlementaires et financiers pour préparer le projet relatif à la toiture des Ateliers Municipaux afin que le projet soit prêt pour un investissement et une réalisation en 2023.

Par ailleurs, les échanges avec Watt-Pic vont se poursuivre en 2022.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

ENVIRONNEMENT

VILLE DE
SAINT MATHIEU
DE TREVIERS